



Eclairage et enjeux énergétiques

Souvent montré du doigt, l'éclairage fait-il ce qu'il faut pour limiter son impact sur le réchauffement climatique ?

L'AFE donne son point de vue

Dans le contexte du réchauffement climatique de notre planète, les économies d'énergie sont devenues des enjeux majeurs pour réduire l'émission des gaz à effet de serre. Parmi les nombreux usages de l'électricité, **l'éclairage, parce qu'il est le seul usage de l'électricité qui se voit**, se trouve mis en exergue dès que des décisions sont à prendre pour réduire les consommations d'énergie.

Il appartient à l'AFE, garante des bonnes pratiques de l'éclairage, de restituer les vrais enjeux en établissant d'une part les consommations d'énergie électrique dévolues à l'éclairage et en présentant d'autre part les meilleures solutions pour économiser l'énergie. Par ailleurs, d'autres pistes d'action continueront à être présentées par l'AFE afin de favoriser les meilleures pratiques en terme de performances économiques et environnementales pour le bénéfice de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie de chacun d'entre nous.

1. Quelle est la consommation électrique de l'éclairage ?

La consommation annuelle pour tous les usages de l'éclairage est de 40 TWh sur 400 TWh de consommation annuelle d'électricité en France (soit 10 %) et se répartit en :

- 24,5 TWh dans le tertiaire, l'industrie, le commerce et l'enseignement,
- 10 TWh dans le domestique,
- et 5,5 TWh en éclairage public

soit respectivement 6 %, 2,5 % et 1,4 % de la consommation totale d'énergie électrique.

2. Les meilleures solutions pour économiser l'énergie dans l'éclairage :

Ces valeurs sont certes modestes, mais il reste encore un gisement considérable d'économie d'énergie, en particulier à l'occasion de la rénovation des bâtiments tertiaires, commerciaux, industriels et des infrastructures, ainsi :

- pour les gestionnaires de bureaux dont l'éclairage représente parfois 30 % des consommations d'électricité dans le bâtiment, les tubes fluorescents de dernière génération qui utilisent les technologies d'alimentation et de gestion électronique permettent d'économiser de 20 à 70 % d'électricité.
- pour les commerces et les grandes surfaces, il est possible de diviser par quatre la consommation de leurs vitrines éclairées en utilisant des lampes « iodures métalliques à brûleur céramique » dont les progrès s'illustrent en termes d'efficacité lumineuse, de durée de vie et de qualité de lumière.

- pour les particuliers, dont la consommation d'éclairage ne représente cependant que 2,5 % de la consommation totale française d'électricité, des solutions économes en énergie comme les lampes basse consommation sont préconisées.
- pour les élus de collectivités locales, l'installation de luminaires d'éclairage public pour lampes « sodium haute pression » ou « iodures métalliques à brûleur céramique » conduit à :
 - fortement réduire les émissions nuisibles de flux lumineux vers le ciel ;
 - améliorer les conditions de sécurité pour les usagers ;
 - augmenter la durée de vie de l'installation ;
 - réduire de moitié le budget de consommation « éclairage » de la collectivité.
- pour les utilisateurs de l'éclairage il existe également une nouvelle génération de diodes électroluminescentes qui certes ne sont pas encore l'équivalent des lampes classiques, mais dont l'efficacité lumineuse s'accroît sans cesse et laisse présager un futur proche, très prometteur.
- pour ceux enfin qui ont mis dans le noir la Tour Eiffel pour symboliser leurs actions en faveur de l'environnement il faut savoir qu'en vingt ans les progrès accomplis par la technologie des lampes et des projecteurs a permis de diviser par 6 les coûts de fonctionnement et de réduire de 38 % la facture d'électricité de la Tour Eiffel dont les bénéfices culturels, touristiques et économiques n'auront échappé à personne.

Nous entrons dans une actualité porteuse d'exigences fortes vis-à-vis de la lumière, dans les domaines de la sécurité, de la qualité de la vie, du développement économique, de la protection de l'environnement et des économies d'énergie. Ce sont les réponses qu'apportent les acteurs de la filière éclairage, les fabricants, bien entendu, mais aussi les grossistes, concepteurs, ingénieurs des villes, architectes, médecins du travail, bureaux d'étude, installateurs et utilisateurs qui ensemble donneront une réponse à la hauteur de ces exigences.

Contact : Pierre-Yves MONLEAU

Tel : 01 45 05 72 79 - E-mail : pymonleau@afe-eclairage.com.fr

Association Française de l'éclairage

17, rue de l'Amiral Hamelin – 75 783 Paris cedex 16

www.afe-eclairage.com.fr

L'Association française de l'éclairage a été fondée en 1930 en raison du développement considérable de la science de l'éclairage. Elle constitue le point de rencontre de tous ceux qui, dans diverses disciplines, s'intéressent à l'éclairage, et représente la voix française de l'éclairage dans les instances internationales.